



ASSOCIATION DEPARTEMENTALE O.C.C.E. DE HAUTE GARONNE

Association Loi 1901

Siège social : 8, rue Jacques Labatut
31000 TOULOUSE

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2014

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS



ASSOCIATION DEPARTEMENTALE O.C.C.E. DE HAUTE GARONNE

Association Loi 1901

Siège social : 8, rue Jacques Labatut
31000 TOULOUSE

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2014

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Aux adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; à l'exception des points décrits dans les paragraphes suivants, ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Conformément aux statuts de votre association, les "*coopératives scolaires*" et les "*foyers coopératifs affiliés*" sont des regroupements de membres actifs qui n'ont pas d'autonomie juridique. Ils tiennent obligatoirement une comptabilité qui forme un chapitre spécial de la comptabilité d'ensemble de l'association. Ces mêmes statuts imposent la présentation de comptes annuels du « *siège départemental* » de l'association et de comptes annuels agrégés intégrant l'ensemble des "*coopératives scolaires*", les "*foyers coopératifs affiliés*" et le "*siège départemental*".



Au cours de notre audit, nous avons fait les constatations suivantes :

- L'annexe des comptes annuels agrégés rappelle que les comptes rendus financiers de 783 coopératives scolaires et foyers coopératifs sur les 783 attendus ont pu être intégrés dans les comptes annuels de l'association (contre 776 sur 776 lors de l'exercice précédent) ;
- A l'actif du bilan agrégé de l'association figure, pour une somme de 4 516,38 € le total des écarts débiteurs entre l'actif et le passif, constatés dans 28 comptes rendus financiers comptabilisés ; ce montant, libellé "*erreurs débitrices*", est inclus dans le poste "*autres créances*". De même, au passif du bilan agrégé de l'association figure, pour une somme de 1 021,61 € le total des écarts créditeurs entre l'actif et le passif, constatés dans 26 autres comptes rendus financiers comptabilisés ; ce montant libellé "*erreurs créditrices*", est inclus dans le poste "*autres dettes*". Les sources de ces écarts n'ont pas pu être expliquées au jour de l'établissement de ce rapport ;
- En l'absence de moyens suffisants, notamment en personnels salariés ou bénévoles et plus généralement financiers, le nombre de contrôles sur pièces de comptes rendus financiers réalisés par votre siège départemental n'est pas assez significatif au regard du nombre total de coopératives et foyers coopératifs affiliés.

En raison des faits exposés ci-dessus et bien qu'aucune anomalie n'ait été relevée dans les comptes annuels du « *siège départemental* », nous ne sommes pas en mesure de certifier si les comptes annuels agrégés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat et des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que nous ne formulons pas de justifications complémentaires à la description motivée de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.



3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels appellent de notre part les mêmes constatations que celles formulées ci-dessus.

Fait à Boulogne, le 2 décembre 2014

audit france

Commissaire aux Comptes

Représenté par Hervé Willi

Commissaire aux Comptes

BILAN DE L'ASSOCIATION

OCCE 31 HAUTE-GARONNE

ACTIF	31.08.2014			31.08.2013	PASSIF	31.08.2014	31.08.2013
	Brut	Amort. & Dépréciat°	Net	Net			
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Logiciels informatiques	121,96	121,96			Fonds associatif	329 074,80	308 168,28
Terrains					Report à nouveau	2 682 883,62	2 709 157,47
Constructions					Résultat de l'association	246 856,79	-10 463,17
Installations et matériels d'activités					SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
Autres immobilisations corporelles	11 358,65	10 549,69	808,96	749,39	Subventions d'investissement		
Immobilisations en cours					TOTAL FONDS PROPRES	3 258 815,21	3 006 862,58
Prêts OCCE					PROVISIONS ET FONDS DEDIES		
Titres immobilisés					Provisions pour risques		
Autres prêts				1 773,00	Provisions pour charges	49 316,56	45 696,02
Dépôts et cautionnements					Fonds dédiés sur subventions	800,00	1 050,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	11 480,61	10 671,65	808,96	2 522,39	TOTAL PROVISIONS ET FONDS DEDIES	50 116,56	46 746,02
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
Stocks	5 176,00		5 176,00	2 457,09	Emprunts OCCE		
Avances & acomptes versés					Emprunts & dettes financières		
Coopératives et usagers divers	32 674,90		32 674,90	2 702,20	Avances & acomptes reçus	6 518,63	6 533,76
Comptes courants OCCE	1 089,72		1 089,72		Fournisseurs	4 158,74	4 658,44
Autres créances (dont erreurs débitrices)	10 020,38		10 020,38	6 545,67	Dettes fiscales et sociales	12 093,93	11 366,62
Valeurs mobilières de placement	160 000,00		160 000,00	167 445,34	Comptes courants OCCE		3 258,56
Disponibilités	3 123 964,90		3 123 964,90	2 903 047,63	Autres dettes (dont erreurs créditrices)	2 241,61	5 542,33
Charges constatées d'avance	209,82		209,82	247,99	Produits constatés d'avance		
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 333 135,72		3 333 135,72	3 082 445,92	TOTAL DETTES	25 012,91	31 359,71
TOTAL GENERAL	3 344 616,33	10 671,65	3 333 944,68	3 084 968,31	TOTAL GENERAL	3 333 944,68	3 084 968,31



COMPTE DE RESULTAT DE L'ASSOCIATION

OCCE 31 HAUTE-GARONNE

COMPTE DE RESULTAT	2013/2014	2012/2013
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations perçues	2 043 211,04	1 741 941,17
Ventes de produits pour cessions	2 258 485,34	2 119 100,18
Prestations de service et animations	2 131 953,72	2 059 545,14
Subventions d'exploitation	1 292 375,31	1 176 789,40
Produits divers de gestion courante	445 746,37	453 463,27
Reprises sur provisions	1 050,00	
Report des ressources non utilisées sur subventions affectées		
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	8 172 821,78	7 550 839,16
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de fournitures à céder	1 365 631,70	1 369 332,50
Variation des stocks de fournitures à céder	-2 718,91	1 453,98
Achats de fournitures administratives		
Variation des stocks de fournitures administratives		
Autres achats et charges externes	6 068 255,50	5 712 605,33
Impôts et taxes	2 386,99	2 693,51
Salaires bruts	50 255,29	48 936,34
Charges sociales	21 086,92	20 034,91
Autres charges	290 940,90	275 703,84
Dotations aux amortissements (siège) et gros équipement (CRFs)	137 390,01	157 953,02
Dotations aux provisions	3 620,54	1 759,51
Engagements à réaliser sur subventions affectées	800,00	1 050,00
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	7 937 648,94	7 591 522,94
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	235 172,84	-40 683,78
PRODUITS FINANCIERS		
Produits autres valeurs mobilières	7 008,86	6 150,38
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement	2 003,46	
Reprises sur provisions		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	9 012,32	6 150,38
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées		
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement		
Dotations aux provisions		
TOTAL CHARGES FINANCIERES		
RESULTAT FINANCIER (II)	9 012,32	6 150,38
RESULTAT COURANT (I + II)	244 185,16	-34 533,40
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	165 310,24	197 345,38
Sur opérations en capital		
Reprises sur amortissements et provisions		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	165 310,24	197 345,38
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	162 638,61	173 275,15
Sur opération en capital		
Dotations aux amortissements et provisions		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	162 638,61	173 275,15
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)	2 671,63	24 070,23
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)	246 856,79	-10 463,17

TOTAL DES PRODUITS

8 347 144,34

7 754 334,92

TOTAL DES CHARGES

8 100 287,55

7 764 798,09

ANNEXE DE L'ASSOCIATION

OCCE 31 HAUTE-GARONNE

Du bilan de l'association, avant répartition, de l'exercice clos le 31 août 2014. L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1er septembre au 31 août. Les notes suivantes font partie intégrante des comptes annuels de l'association. L'association départementale O.C.C.E. a pour objet de "permettre et de favoriser à tous les degrés dans les écoles et les établissements laïques d'enseignement et d'éducation, la création de coopératives scolaires et de foyers coopératifs (sociétés d'élèves gérées par eux-mêmes avec le concours des adultes en vue d'activités communes) qu'elle regroupe".

Les comptes annuels de l'association sont l'agrégation :

- des comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) du siège départemental,
- des comptes annuels simplifiés (bilan et compte de résultat) des coopératives et foyers coopératifs affiliés du département (les statuts de l'association stipulent que chaque coopérative ou foyer coopératif affilié est tenu d'établir, tous les ans, un compte rendu financier et un compte rendu d'activités).

Les données caractéristiques sont :	Exercice clos	Exercice précédent
Total du bilan :	3 333 944,68 €	3 084 968,31 €
Résultat de l'exercice :	246 856,79 €	-10 463,17 €
Nombre de coopératives et foyers affiliés :	783	776
dont coopératives et foyers agrégés :	783	776
dont coopératives et foyers non agrégés :	0	0
Nombre de coopérateurs :	110 374	108 297
Heures de bénévolat déclarées par les mandataires	10 583	13 467
soit un équivalent temps plein de	6	7 personne(s).

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le résultat de l'exercice est positif de 246 856,79 € contre un résultat négatif de 10 463,17 € l'an passé. On constate une hausse des subventions d'exploitation pour 2013-2014 de 115 585,81 €.

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les règles et méthodes comptables appliquées sont celles préconisées par la Fédération Nationale de l'O.C.C.E..

2.1 Méthodes comptables appliquées par le siège départemental de l'association

Conformément aux principes comptables généralement admis, le siège tient une comptabilité d'engagement. En conséquence :

- Les immobilisations sont inscrites à l'actif du bilan et sont amorties en mode linéaire sur la durée de vie probable des biens.
- Les stocks sont inscrits à l'actif du bilan dès lors qu'ils sont significatifs.
- Les charges à payer et les produits à recevoir, charges et produits constatés d'avances sont pris en compte.

2.2 Méthodes comptables appliquées par les coopératives scolaires et foyers coopératifs

Les coopératives scolaires tiennent une comptabilité de trésorerie et non d'engagement. En conséquence :

- Les immobilisations (investissements) sont comptabilisées directement en charges,
- Les éventuels stocks de fin d'exercice ne sont pas inscrits au bilan,
- Les charges à payer et les produits à recevoir ne sont pas comptabilisés.

2.3 Retraitements d'agrégation

Les opérations entre le siège et les coopératives n'ont pas été annulées. Ces opérations peu significatives concernent principalement :

- Les cotisations collectées par les coopératives scolaires et versées au siège départemental,
- Les produits pour cessions achetées par les coopératives scolaires au siège départemental,
- Les prestations de services fournies par le siège départemental aux coopératives scolaires.

De même, les éventuelles opérations entre coopératives scolaires n'ont pas été éliminées, car jugées non significatives.

Les cotisations collectées par les coopératives et versées au siège départemental sont peu significatives.

D'après les CRF reçus, elles s'élèvent en 2013/2014 à 211 732 € soit environ 2,83% du total des charges des CRF reçus à la date d'établissement de la présente annexe.

3. CHANGEMENTS DE METHODES

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

4. NOTES SUR LE BILAN

Fonds associatif :	Il représente les résultats antérieurs cumulés du siège départemental.		
Report à nouveau :	Il représente les résultats antérieurs cumulés des C.R.F. agrégés.		
Résultat exercice :	246 856,79	{ dont 27 068,68	pour le siège départemental
		{ dont 219 788,11	pour les C.R.F. agrégés
Autres créances :	10 020,38	{ dont 5 504,00	pour le siège départemental
		{ dont 4 516,38	pour les CRF agrégés correspondant aux écarts débiteurs
entre total actif et total passif constatés dans		28	C.R.F. agrégés.
Les sources de ces écarts n'ont pas pu être toutes expliquées au jour de l'établissement des comptes annuels.			
Autres dettes :	2 241,61	{ dont 1 220,00	pour le siège départemental
		{ dont 1 021,61	pour les CRF agrégés correspondant aux écarts créditeurs
entre total actif et total passif constatés dans		26	C.R.F. agrégés.
Les sources de ces écarts n'ont pas pu être toutes expliquées au jour de l'établissement des comptes annuels.			
Disponibilités :	3 123 964,90	{ dont 224 787,94	pour le siège départemental
		{ dont 2 899 176,96	pour les C.R.F. agrégés,
soit en moyenne environ		3 702,65	par C.R.F. agrégé.

5. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Dotation amortissements et gros équipement :	137 390,01	{ dont 490,23	pour le siège correspondant à la dotation aux amortissements
		{ dont 136 899,78	pour les CRF agrégés correspondant aux investissements effectués par les coopératives
soit en moyenne environ		174,84	par C.R.F. agrégé.
Total des produits :	8 347 144,34	{ dont 651 088,70	pour le siège départemental
		{ dont 7 696 055,64	pour les C.R.F. agrégés,
soit en moyenne environ		9 828,93	par C.R.F. agrégé.
Total des charges :	8 100 287,55	{ dont 624 020,02	pour le siège départemental
		{ dont 7 476 267,53	pour les C.R.F. agrégés,
soit en moyenne environ		9 548,23	par C.R.F. agrégés
Résultat net moyen :		280,70	par C.R.F. agrégé.

6. EFFECTIF SALARIE OU MIS A DISPOSITION

Type de contrat	Exercice clos	Exercice précédent
Personnel mis à disposition par le Ministère de l'Education Nationale		
Personnel enseignant, détaché par la Fédération OCCE	1,0	1,0
Personnel de droit privé (animateur), détaché par la Fédération OCCE		
Personnel salarié par l'association départementale	2,0	2,0
Total	3,0	3,0

7. AUTRES INFORMATIONS

Afin d'appréhender les relations entre le siège départemental et les coopératives, les informations suivantes sont fournies :

En nombre	Exercice clos	Exercice précédent
CRF visés par des "vérificateurs aux comptes"	749	758
Coopérative / foyer contrôlés par le siège	6	4
Coopérative / foyer conventionnés (Crédit Agricole et Caisse d'Epargne)	468	428
Séances de formation comptable, juridique et informatique organisées pour les mandataires	7	5
Participants aux séances de formation (estimation)	107	91

BILAN DU SIEGE DEPARTEMENTAL

OCCE 31 HAUTE-GARONNE

ACTIF	31.08.2014			31.08.2013	PASSIF	31.08.2014	31.08.2013
	Brut	Amort. & Dépréciat°	Net	Net			
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Logiciels informatiques	121,96	121,96			Fonds associatif	329 074,80	308 168,28
Terrains					Résultat de l'exercice (siège de l'association)	27 068,68	20 906,52
Constructions					SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
Installations et matériels d'activités					Subventions d'investissement		
Autres immobilisations corporelles	11 358,65	10 549,69	808,96	749,39	TOTAL FONDS PROPRES	356 143,48	329 074,80
Immobilisations en cours					PROVISIONS ET FONDS DEDIES		
Prêts OCCE					Provisions pour risques		
Titres immobilisés					Provisions pour charges	49 316,56	45 696,02
Autres prêts				1 773,00	Fonds dédiés sur subventions	800,00	1 050,00
Dépôts et cautionnements							
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	11 480,61	10 671,65	808,96	2 522,39	TOTAL PROVISIONS ET FONDS DEDIES	50 116,56	46 746,02
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
Stocks	5 176,00		5 176,00	2 457,09	Emprunts OCCE		
Avances & acomptes versés					Emprunts & dettes financières		
Coopératives et usagers divers	32 674,90		32 674,90	2 702,20	Avances & acomptes reçus	6 518,63	6 533,76
Comptes courants OCCE	1 089,72		1 089,72		Fournisseurs	4 158,74	4 658,44
Autres créances	5 504,00		5 504,00	5 490,36	Dettes fiscales et sociales	12 093,93	11 366,62
Valeurs mobilières de placement	160 000,00		160 000,00	167 445,34	Comptes courants OCCE		3 258,56
Disponibilités	224 787,94		224 787,94	221 741,83	Autres dettes	1 220,00	969,00
Charges constatées d'avance	209,82		209,82	247,99	Produits constatés d'avance		
TOTAL ACTIF CIRCULANT	429 442,38		429 442,38	400 084,81	TOTAL DETTES	23 991,30	26 786,38
TOTAL GENERAL	440 922,99	10 671,65	430 251,34	402 607,20	TOTAL GENERAL	430 251,34	402 607,20

COMPTE DE RESULTAT DU SIEGE DEPARTEMENTAL

OCCE 31 HAUTE-GARONNE

COMPTE DE RESULTAT	2013/2014	2012/2013
<i>PRODUITS D'EXPLOITATION</i>		
Cotisations perçues	210 814,34	206 872,27
Ventes de produits pour cessions	9 095,10	10 058,58
Prestations de service et animations	410 546,79	329 538,55
Subventions d'exploitation	8 000,00	6 680,36
Produits divers de gestion courante		1 009,28
Reprises sur provisions	1 050,00	
Report des ressources non utilisées sur subventions affectées		
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	639 506,23	554 159,04
<i>CHARGES D'EXPLOITATION</i>		
Achats de fournitures à céder	9 764,29	5 984,04
Variation des stocks de fournitures à céder	-2 718,91	1 453,98
Achats de fournitures administratives		
Variation des stocks de fournitures administratives		
Autres achats et charges externes	536 167,80	457 524,22
Impôts et taxes	2 386,99	2 693,51
Salaires bruts	50 255,29	48 936,34
Charges sociales	21 086,92	20 034,91
Autres charges	566,08	486,04
Dotations aux amortissements	490,23	851,86
Dotations aux provisions	3 620,54	1 759,51
Engagements à réaliser sur subventions affectées	800,00	1 050,00
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	622 419,23	540 774,41
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	17 087,00	13 384,63
<i>PRODUITS FINANCIERS</i>		
Produits autres valeurs mobilières	7 008,86	6 150,38
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement	2 003,46	
Reprises sur provisions		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	9 012,32	6 150,38
<i>CHARGES FINANCIERES</i>		
Intérêts et charges assimilées		
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement		
Dotations aux provisions		
TOTAL CHARGES FINANCIERES		
RESULTAT FINANCIER (II)	9 012,32	6 150,38
RESULTAT COURANT (I + II)	26 099,32	19 535,01
<i>PRODUITS EXCEPTIONNELS</i>		
Sur opérations de gestion	2 570,15	2 231,61
Sur opérations en capital		
Reprises sur amortissements et provisions		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 570,15	2 231,61
<i>CHARGES EXCEPTIONNELLES</i>		
Sur opérations de gestion	1 600,79	860,10
Sur opération en capital		
Dotations aux amortissements et provisions		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 600,79	860,10
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)	969,36	1 371,51
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)	27 068,68	20 906,52

ANNEXE DU SIEGE DEPARTEMENTAL

Du bilan du **siège départemental** avant répartition de l'exercice clos le 31 août 2014, dont le total est de 430 251,34 € et du compte de résultat de l'exercice qui présente un excédent de 27 068,68 €. L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1^{er} septembre au 31 août.

0 - PREAMBULE

Conformément aux statuts de l'association départementale, les comptes annuels du Siège Départemental doivent être présentés à l'assemblée générale. Cependant le Siège Départemental n'a pas de personnalité juridique distincte de l'Association Départementale. Le Siège Départemental est une composante de l'Association départementale comme les coopératives scolaires du département affiliées à l'OCCE. Les notes et tableaux ci-après, font partie intégrante des comptes annuels du Siège Départemental de l'association.

I - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité, est la méthode des coûts historiques. Les actifs présentant un risque de non recouvrement ou dont la valeur vénale est inférieure à leur coût d'acquisition sont intégralement dépréciés. Les avances aux coopératives dont l'échéance est supérieure à un an sont comptabilisées en immobilisations financières. Les subventions d'investissement sont reprises au compte de résultat, en exploitation, sur la durée d'amortissement du bien qu'elles ont servi à financer

Conformément à la mesure de simplification en faveur des PME (avis 2005-D du 1^{er} juin 2005, du comité d'urgence du CNC), l'amortissement des biens non décomposables est pratiqué sur la durée d'usage, sans rechercher la durée d'utilisation. Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire suivant les taux indiqués ci-après (cf. II c).

II - NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

a) Tableau de variation des immobilisations

Valeurs brutes	Début	Acquisitions	Diminutions	Fin
Logiciels informatiques	121,96			121,96
Matériel bureau et informatique	6 986,84	549,80	738,32	6 798,32
Mobilier de bureau	4 620,65		60,32	4 560,33
Immobilisations en cours				
Total	11 729,45	549,80	798,64	11 480,61

b) Acquisitions et désinvestissements de l'exercice

Les investissements de l'exercice sont les suivants :

Ordinateur portable Sony 549,80

Les ou mises au rebut au cours de cet exercice sont :

Four micro-ondes Microlux 60,32

Imprimante Canon 339,07

Ordinateur portable 399,25

798,64

c) Tableau de variation des amortissements

Amortissements	Taux linéaires	Début	Dotations	Reprises	Fin
Logiciels informatiques	33%	121,96			121,96
Matériel bureau et informatiqu	33%	6 357,05	466,08	738,32	6 084,81
Mobilier de bureau	20%	4 501,05	24,15	60,32	4 464,88
Total		10 980,06	490,23	798,64	10 671,65

2. Immobilisations financières

Néant

3. Stocks

Les stocks sont composés essentiellement de fournitures pédagogiques à céder aux coopératives. Ils sont évalués selon la méthode «premier rentré, premier sorti».

Cahier de comptabilité 27,20

Compta'Coop 4 63,00

Calendriers 450,00

Agenda Cycle 1 seul 224,00

Agenda Cycle 1 avec guide	1 050,00
Agenda Elève Cycle 2	925,18
Guide Maître Cycle 2	143,19
Agenda Elève Cycle 3	1 718,36
Guide Maître Cycle 3	263,07
Fichier Délégué-Elève	65,00
Qu'est-ce que l'OCCE ?	247,00
	5 176,00

4. Avances et acomptes versés

Néant

5. Coopératives et usagers divers

Nature	Brut	Provision	Net
Coopératives et foyers coopératifs affiliés	32 674,90		32 674,90
Total	32 674,90		32 674,90

6. Comptes courants OCCE (débiteurs)

AD OCCE du Gers	210,00
AD OCCE du Tarn-et-Garonne	98,34
Université d'Eté	781,38
	1 089,72

7. Autres créances

Subvention Conseil Général	5 000,00
Produits à recevoir (Aide Fédération pour Audit-France)	504,00
	5 504,00

8. Valeurs Mobilières de Placement

Comptes à terme - Crédit Agricole	160 000,00
-----------------------------------	-------------------

9. Disponibilités

Crédit Agricole	106 918,58
Caisse d'Epargne	9 933,53
La Banque Postale	212,25
Livret A	80 046,53
Compte sur Livret	26 992,17
Intérêts courus à recevoir	684,88
	224 787,94

10. Charges constatées d'avance

Voyages et déplacements (Stage Agenda octobre)	209,82
--	---------------

III - NOTES SUR LE PASSIF DU BILAN

1. Fonds propres

Le fonds associatif est le cumul des résultats du siège départemental depuis la création de l'association.

2. Provisions

	Début	Dotations	Reprises (*)	Fin
Provisions pour risques				
Engagement de retraite du personnel	45 696,02	3 620,54		49 316,56
Provisions pour charges	45 696,02	3 620,54		49 316,56
Immobilisations financières				
Usagers				
Autres créances				
Provisions pour dépréciations				
TOTAL	45 696,02	3 620,54		49 316,56

Dotations / reprises d'exploitation 3 620,54

Dotations / reprises financières

Dotations / reprises exceptionnelles

Total 3 620,54

(*) Dont reprises sur provisions utilisées conformément à leur objet

(*) Dont reprises sur provisions devenues sans objet

Total

(1) Conformément au règlement CNC n°2003-R.01 et à la convention collective de l'Animation, la provision pour indemnités de départ à la retraite représente 1/4 de mois de salaire par année de présence pour l'ensemble des salariés en CDI ayant plus d'un an d'ancienneté et 1/3 de mois de salaire au-delà de 10 d'ancienneté, avec des charges patronales de 50%, sans actualisation, ni application d'un coefficient de rotation du personnel. Les éventuels changements de temps de travail au cours de la carrière des salariés ne sont pas pris en compte dans le calcul de la provision.

3. Fonds dédiés

	Début	Dotations	Reprises	Fin
Fonds dédiés sur subvention	1 050,00	800,00	1 050,00	800,00
Fonds dédiés	1 050,00	800,00	1 050,00	800,00

4. Emprunts et dettes assimilées

Néant

5. Avances et acomptes reçus

Coop. Ramonville Saint-Agne - Projet Comenius **6 518,63**

6. Fournisseurs

Fournisseurs 198,74
Fournisseurs, factures non parvenues 3 960,00
4 158,74

7. Dettes fiscales et sociales

Congés payés 3 305,22
URSSAF 3 955,32
Caisses de retraite 1 006,08
Prévoyance 661,96
Charges sociales sur congés payés 1 399,05
Formation professionnelle 636,30
Etat - Charges à payer 1 130,00
12 093,93

8. Comptes courants OCCE (créditeurs)

Néant

9. Autres dettes

Compte transitoire (Action THEA) **1 220,00**

10. Produits constatés d'avance

Néant

IV - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1. Cotisations

COTISATIONS	Exercice clos	Exercice précédent
Nombre de coopérateurs	110 374	108 297
Cotisation nationale par coopérateur	0,95 €	0,93 €
Cotisation départementale par coopérateur	0,96 €	0,98 €
COTISATIONS PERCUES DES COOPERATIVES	210 814,34	206 847,27
Cotisations versées à la Fédération	104 855,30	100 716,21
COTISATIONS REVERSEES A LA FEDERATION	104 855,30	100 716,21

2. Subventions d'exploitation

NATURE	Exercice clos	Exercice précédent
Subvention Conseil Général	5 000,00	5 000,00
Subventions Fédération	2 200,00	645,23
Autres subventions (FDVA)	800,00	
Total	8 000,00	5 645,23
Dont versées aux coopératives	0	0

3. Produits exceptionnels

Dons divers reçus 1 300,00
Produits exceptionnels 1 127,20
Produits sur exercices antérieurs 142,95
2 570,15

4. Charges exceptionnelles

Charges exceptionnelles **1 600,79**

V - AUTRES INFORMATIONS

1. Engagement de crédit bail et locations de longue durée

Les redevances restant dues sont :

Photocopieur (redevance annuelle de 2 853,68 €. Echéance du contrat : mars 2015) **2 140,26**

Machine à affranchir (redevance annuelle de 502,92 € - Pas d'échéance)

2. Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants

Pour satisfaire à l'article 20 de la loi du 23 mai 2006, il est indiqué qu'aucune rémunération n'a été versée au cours de l'exercice aux trois plus hauts cadres dirigeants (président, trésorier et secrétaire général).

3. Engagement en matière de Droit Individuel à la Formation (DIF)

Conformément à la loi n°2004-391 du 4 mai 2004, instaurant pour les salariés un droit individuel à la formation à hauteur de 21 heures par an par salarié, les droits acquis par les salariés à la clôture de l'exercice s'élèvent à 224 heures.

4. Mise à disposition et bénévolat

a) Mise à disposition de personnels (hors M.A.D.) ou de moyens techniques

Le siège départemental bénéficie de la mise à disposition à titre gratuit, par la mairie de Toulouse, de locaux dépendant du groupe scolaire situé 8 rue Jacques Labatut (environ 70 m²).

b) Bénévolat

A titre indicatif, le bénévolat du siège départemental représente environ 1 500 heures de travail valorisées à 41 250 € sur la base d'un coût de poste de 50 K€/an (charges sociales comprises), soit 27,50 €/heure.

5. Autres engagements hors bilan

Il n'existe aucun engagement (cautions, gages, hypothèques) accordé par le siège départemental de l'association.

6. Mutualisation de la trésorerie des coopératives et foyers coopératifs

Une mutualisation des comptes des coopératives scolaires affiliées a été réalisée avec la Caisse d'Epargne (convention du 21/10/2013).

	Exercice clos	Exercice précédent
Nombre de comptes mutualisés	27	/
Solde total des comptes mutualisés au 31/08	91 492,47	/
Montant des frais de gestion	270,00	/
Montant des intérêts nets perçus	224,38	/
Pourcentage perçu par le siège	100%	/

7. Convention avec le Crédit Agricole

	Exercice clos	Exercice précédent
Nombre de comptes conventionnés	432	452

8. Contentieux avec des coopératives

Les remboursements reçus au cours de l'exercice ont été les suivants :

Maternelle de Nailloux

252,00